**ONZIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINE** OEA/Ser.K/V.14.1

**DES MINISTRES DE L’ÉDUCATION** CIDI/RME/INF. 3/22 add. 1

Du 10 au 11 novembre 20228 novembre 2022

Washington, D.C., États-Unis Original: espagnol

VIRTUEL

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DU GUATEMALA TRANSMETTANT LE TEXTE CORRIGÉ DE LA NOTE DE BAS DE PAGE DONT ELLE DEMANDE L'INCLUSION DANS LE PROJET DE PROGRAMME ÉDUCATIF INTERAMÉRICAIN 2022-2027

***Mission permanente du Guatemala***

***près l’Organisation des États Américains***

OEA-M4-NV-256-2022

La Mission permanente du Guatemala près l’Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi (DDHEE) et a l’honneur de se référer à la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation, qui se tiendra les 10 et 11 novembre 2022 de manière virtuelle.

À cet égard, la Mission permanente du Guatemala près l’OEA a le plaisir de transmettre en annexe une version corrigée de la note de bas de page présentée par le Guatemala, en demandant au DDHEE de bien vouloir l’inclure dans le document « Programme éducatif interaméricain 2022-2027 ».

La Mission permanente du Guatemala près l’OEA saisit l’occasion pour renouveler au DDHEE les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 8 novembre 2022

Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi

Secrétariat au développement intégré

Organisation des États Américains

Washington, D.C.

annexe

NOTE DE BAS de page du guatemala – programme ÉDUCATIF 2022-2027

projet de programme ÉDUCATIF interaméricain 2022-2027

Section 3.2. paragraphe 8 : « À la suite de ces dialogues, les représentants des ministères de l'Éducation et de la Santé ont souligné ‘…l'importance de renforcer **l'intersectionnalité** afin d’adopter une approche intégrale et durable de la promotion de modes de vie sains, en garantissant l'inclusion et l'équité pour tous et l'importance de politiques publiques, de cadres juridiques, de réglementations et de lignes directrices globales et multidimensionnelles’, en demandant : »

Section 9, paragraphe 2 : « De même, dans le cadre du dialogue entre les ministres du Travail et de l'Éducation, la Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du Travail en 2021 a adopté la [Déclaration de Buenos Aires](https://www.oas.org/es/sedi/dhdee/trabajo_empleo/documentos/TRABAJO/21CIMT/Ministerial/Declaracion%20de%20Buenos%20Aires%20XXI%20CIMT.pdf), faisant état de la nécessité d'améliorer l'articulation entre les politiques en matière d’économie, d’éducation, de santé et de travail pour aborder et surmonter les effets de la crise. Elle a également établi qu'il est très important de créer des stratégies visant à promouvoir l'emploi des jeunes, à réduire le chômage et l'emploi précaire des jeunes, à faciliter la transition de l'école au travail et à offrir des possibilités d'éducation et de formation technique et professionnelle à cette tranche d'âge, en particulier à ceux qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité accrue en raison de **diverses intersectionnalités**, comme les jeunes femmes, les jeunes personnes handicapées, les migrants, les personnes autochtones et celles qui, malgré elles, n'étudient pas et ne travaillent pas.

NOTE DE BAS DE PAGE DU GUATEMALA

Conformément à la Constitution politique de la République, le Guatemala promeut, défend et protège sur un pied d’égalité et sans discrimination aucune les droits humains de toutes les personnes, tels que reconnus dans les pactes internationaux, conformément au texte, dans le sens propre du terme, au contexte et dans le respect des dispositions constitutionnelles.

Pour cette raison, le Guatemala se distancie de toute disposition, tout usage ou tout terme du présent Programme éducatif qui n’est pas expressément consacré dans les engagements internationaux auxquels il est partie et qui enfreignent sa législation nationale.

Dans ce sens, l’État du Guatemala comprend l’intersectionnalité comme étant exclusivement l’interconnexion de formes multiples de discrimination, d’exclusion et d’inégalité.

CIDED00282F04